

**Colloque I.P&M en association avec  
Le Pôle Recherche en Management de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne  
Jeudi 25 et Vendredi 26 Novembre 2021**

Lieu  
**IAE Paris-Sorbonne Business School  
12 Rue Jean Antoine de Baïf (1<sup>er</sup> étage)  
75013 PARIS**

### **Appel à communications**

*Soumission au choix en Français ou en Anglais*

*Pour les autres langues (Allemand, Italien... etc.), les soumissions sont à faire en Français ou en Anglais*

**Nouvelle date de soumission des intentions de communication :  
Vendredi 10 septembre 2021**

**Des biais décisionnels aux biais algorithmiques. *Les apports de la perspective psychanalytique dans l'étude des biais cognitifs, perceptuels, émotionnels, individuels et collectifs, perçus dans le cadre des organisations digitales. Éclairage de la décision et des processus d'innovations.***

*La transformation digitale est désormais le creuset de l'innovation au sein des organisations. Elle contribue néanmoins à la diffusion de biais décisionnels et cognitifs. Ces biais impactent la décision et des processus d'innovations au sein des organisations digitales. Le colloque a pour objet de réunir des contributions sur cette thématique apportant un éclairage soutenu par les apports de la psychanalyse. Il vise à réunir des articles explorant la problématique des biais algorithmiques dans l'articulation Psychanalyse & Management. Ces biais sont encore peu connus. À dessein, on peut évoquer les biais liés à la programmation des algorithmes, les biais économiques, les biais visant à orienter les comportements.*

#### **La multiplication des biais algorithmiques**

Le fonctionnement des organisations repose de plus en plus sur des processus automatisés et des systèmes digitaux relevant de l'Intelligence Artificielle, qui font appel à algorithmes, notamment « apprenants ». Mais ces derniers sont souvent perçus comme étant grevés de divers « biais », qui peuvent nuire à la neutralité, la loyauté et l'équité des traitements. Ces biais surviennent « lorsque les heuristiques et les données des algorithmes sont influencées par les valeurs des humains impliqués dans leurs collectes, leurs sélections et/ou leurs utilisations » (Nissenbaum, 2001). Ils peuvent ainsi influencer les résultats des moteurs de recherche, des traitements de données d'apprentissage, des services des réseaux sociaux, des profilages d'individus ou d'organisations... Ces biais font l'objet de classifications diverses (Caliskan, Bryson et Narayanan, 2017, Lambrecht et Tucker 2017, d'Ignazio et Klein, 2020), qui distinguent généralement les « biais des programmeurs » (d'ancrage, de confirmation...), les « biais statistiques » (de méthode, de sélection, d'endogénéité...), les « biais lexicaux », les « biais de recommandation »... Lorsqu'ils faussent des applications d'apprentissage automatique (*deep learning*) relevant de la justice prédictive ou de la finance prédictive, ces biais peuvent entraîner de graves dysfonctionnements dans les organisations et/ou les comportements.

## Les apports de la finance comportementale (FC)

Les études récentes sur les biais algorithmiques s'inspirent de travaux plus anciens sur les biais cognitifs, perceptuels, émotionnels et collectifs. Depuis les années 1970, la FC observe les biais psychologiques des prises de décision des investisseurs et des intermédiaires financiers. Leurs décisions sont soumises à des logiques soumises à des rationalités substantielle, limitée et/ou procédurale. Les biais de la décision financière présentent quatre principales formes, selon Tversky et Kahneman (1979).

Leur première expression est fondée sur l'heuristique «de disponibilité », qui recouvre les biais cognitifs de familiarité, de conservatisme et de confirmation (Heath *et* Tversky (1991), Huberman (2001), Strong et Xu (2003). Ainsi, l'heuristique dite « de perspectives » recouvre différentes perceptions fallacieuses du risque : « l'erreur du parieur » ; l'oubli des corrélations entre les options possibles... La récurrence de ces biais cognitifs a pour conséquence de reconduire des décisions et de reproduire des comportements passés face à des situations de gestion nouvelles.

La seconde forme de la FC porte sur les excès d'optimisme et de confiance, sur l'aversion aux pertes et aux regrets, ainsi que sur l'effet statu quo. L'investisseur victime du biais d'optimisme a tendance à croire que ce qui est bon pour lui se produira inévitablement (Bernazi, Kahneman et Thaler, 1999). Dans certains cas, il se conditionne par des « discours auto-réalisateurs » (ou « exposés performatifs »), qui lui donnent l'illusion de contrôler les événements, selon l'heuristique ancienne dite de la « pensée magique » (Skinner, 1948). Ce biais, fréquemment observé, explique pourquoi certains acteurs socio-économiques persèverent dans les situations d'échec. L'excès de confiance, qui constitue la forme la plus répandue de déviance du jugement, entraîne chez le décideur l'illusion qu'il « comprend la situation » et est capable d'en interpréter la tendance.

La troisième forme recouvre les biais émotionnels, les affects sentimentaux et les humeurs. Ces expériences ont été répertoriées par Weiner et Graham (1989) en huit classes (fierté, satisfaction, joie, honte, culpabilité, humiliation, peur, envie), induisant des comportements différents face à des situations identiques. Une forme trouve sa source dans « l'heuristique d'affectivité » mise à jour par Slovic et al. (1978) et basée sur une perception biaisée du risque.

La quatrième forme porte sur les biais de conformité qui affectent, selon Hong, Kubik et Stein (1994), les décideurs les plus sociables : influencés par les normes sociales, ils sont les plus enclins à adopter des « comportements moutonniers », par effet d'imitation ou de suivisme des acteurs du marché réputés les plus influents, les mieux informés ou les plus nombreux. Ces comportements expliqueraient notamment certains phénomènes « d'exubérance irrationnelle », comme les effets de mode financière, les bulles spéculatives et certains krachs boursiers.

## Les apports de l'intelligence émotionnelle (IE)

L'IE vise à comprendre et à piloter les comportements organisationnels, considérés comme irrationnels ou inefficients, en empruntant des concepts à la psychologie du travail et à la sociologie des organisations, mais surtout, à la psychanalyse du management. L'IE est définie par Mayer et Salovey (1997) comme « l'habileté à percevoir et à exprimer les émotions, à les intégrer à sa propre pensée, à comprendre et à raisonner avec les émotions, ainsi qu'à réguler ses propres émotions et celles d'autrui ». Les travaux de Goleman (1995) montrent que l'IE constitue un levier efficace de socialisation et efficace de management. Mais le concept d'IE est controversé: l'intelligence relève du cognitif, tandis que l'émotion relève de l'affectif, défini comme le « caractère générique du plaisir, de la douleur et des émotions » (Assoun, 1997), Cette polysémie de l'IE, située à l'interface de la cognition et de l'émotion, a favorisé la construction de divers modèles destinés à mieux comprendre et à tester l'activité mentale dans ses multiples dimensions : modèle multifactoriel de l'intelligence de Thurstone et Spearman, facteurs irrationnels de l'activité mentale de Thorndike, Weschler et Lautrey, manifestations des intelligences intra- et extra-personnelles de Gardner, figures de l'intelligence de Huteau...Ce foisonnement a même entraîné la remise en question de la notion de « biais » (Kinjal Dave, 2019).

## Le traitement des biais et le retour de la confiance

Trois types de pratiques sont en mesure de réduire – sinon de supprimer – les différents biais ou effets identifiés précédemment. Le premier consiste à encadrer la prise de décision, son exécution et son contrôle, par une « structure décisionnelle » adaptée (Thaler et Benartzi, 2004). Le second relève du développement personnel. Fishoff (1982) considère que les biais cognitifs sont généralement plus faciles à réduire que les biais affectifs et émotionnels, qui devraient être logiquement éliminés par l'expérience. La troisième catégorie de procédures réside dans les modes d'apprentissage collectif de la décision. Ces derniers passent par des formations pratiques à l'IE, avec une identification des biais et une expérimentation de leurs paradigmes, par des routinisations des processus décisionnels, notamment au sein de communautés de pratiques (Lave et Wenger, 1991).

L'efficacité de ces pratiques conditionne le retour de la confiance des investisseurs boursiers, des parties prenantes des entreprises, des usagers des logiciels d'IA... La confiance engendre « des niveaux de coopération bien supérieurs à ce que prévoit l'application stricte du principe de rationalité » (Orléan, 1994) et elle constitue un puissant facteur de développement personnel (en renforçant la confiance en soi). La confiance est toutefois une problématique pour le psychanalyste à l'aune des relations transférentielles (Askofaré, 2009). Le transfert désigne le processus par lequel les désirs inconscients s'actualisent sur les objets, en raison de leur emprise, dès lors que leur usage en sollicite la répétition inconsciente. Il apparaît le plus souvent comme un mécanisme de résistance. Sur le long terme, le processus peut engendrer la défiance, suivant un phénomène de nature « énantiodromique » selon Héraclite. Ce terme signifie courir en sens contraire, ressuscité par les travaux du psychanalyste Jung (1916), pour désigner une tendance immanente de l'inconscient.

Trois composantes de nature psychique et intrapsychique sont généralement attribuées à la confiance : conative, cognitive et affective. La première correspond à une attitude de prise de risque dans une relation d'échange (Morgan et Hunt, 1994). La seconde se réfère à la croyance en la compétence d'un partenaire ou d'un système jugé crédible et fiable (Gurviez et Korchia, 2002). La troisième repose sur la reconnaissance de la bienveillance ou de la disponibilité du partenaire (Ganesan, 1994) et de son intégrité, sa loyauté ou son honnêteté (Moorman et al. 1992).

## Les éclairages et les apports de la psychanalyse

L'appel à contributions se positionne dans le champ Psychanalyse & Management. Concernant la psychanalyse, nous soulignons que son développement et de son application se sont largement étendus au champ des organisations, des groupes et des institutions. La psychanalyse, inaugurée par les travaux de S. Freud, poursuivie et développée par ses successeurs, a ouvert de nouvelles perspectives épistémologiques dans ses champs d'applications, notamment pour l'analyse du fonctionnement des groupes, des organisations et des institutions et des cultures. Nous citerons notamment le développement et les apports réalisés par le courant de la psychanalyse en extension (Kaës, 2013). La psychanalyse s'étend également au champ de la psychologie sociale. Les travaux de recherche en management font largement référence aux travaux de Lewin.

Au regard de la thématique du colloque et pour la publication : Il convient de souligner quelques points fondamentaux apportés par son éclairage, que nous étayons à titre indicatif sur trois perspectives.

- Il n'y a pas de connaissance(s) sans biais, et à cet égard, la psychanalyse, comme théorie et pratique de l'interprétation, de l'inconscient pulsionnel et des liens transférentiels, récuse la coupure entre le cognitif et l'émotionnel. Consécutivement, il n'y a pas de clivage épistémologique à maintenir dans l'exploration de la pensée, de sa genèse, de sa construction et de ses processus. La psychanalyse peut aider à comprendre les problématiques et les problèmes posés dans le registre de l'élaboration de la pensée et de ses développements. Il s'agit préalablement de comprendre quelles limites imposent la gouvernance algorithmique, le développement de l'IA et l'usage intensif des applications numériques, dans ses constructions actuelles et à venir, relativement aux emprises, aux impacts et devenirs... concernant

l'évolution anthropologique et clinique des liens humains mais aussi concernant les situations et les pratiques elles-mêmes... L'un des constats est que la gouvernance algorithmique a une emprise sur la définition des espaces de la pensée, de son fonctionnement et de ses contenus, qu'elle sature d'informations. Elle corrompt l'altérité dans les relations humaines. En sa limite, la réponse du sujet est son effacement s'il n'a pas d'autres alternatives. Du point de vue de la psychanalyse, il s'agit d'une violence symbolique qui vient soutenir la violence déjà instituée par les modalités courantes du management, du fonctionnement des organisations, que manifestent les comportements quels que soient leurs modalités et leur registre.

- Quand bien-même on s'attache à faire bien, il y a ou il apparaît toujours des problèmes, par exemple, des dysfonctionnements, des erreurs, des échecs..., qui sont d'un autre ordre que ceux pour lesquels on recherche et on applique des solutions. Ils ne sont pas réductibles à l'opérateur mais relèvent de processus et de mécanismes inconscients, de conflits et de fantasmes individuels ou groupaux qui viennent perturber les intentions conscientes et les programmations managériales. Dans le registre de la confiance, la psychanalyse montre que la confiance est de l'ordre du transfert. La corruption de la confiance est à rechercher dans celle des liens. Un déficit de confiance est alors caractérisé par la méfiance, le soupçon, qui va porter sur les procédures de fonctionnement des processus automatisés et des systèmes digitaux. La confiance dans la technique se heurte toujours à ses limites et aux rapports aux situations (contextualités, sécurité ; urgences, immédiateté...). Quelles que soient les situations, les relations intersubjectives sont ambivalentes. Tempérance et intempérance fonctionnent en conjonctions d'opposés. L'économie et le management se déploient à l'aune des conflits d'intérêts. Ceux-ci engendrent de la violence intriquée sous ses différents symptômes (concurrence, rivalité, emprise, stress, agressivité, peur, ambivalence, soumission, méchanceté, haine...), qui doivent être considérés comme des éléments organisateurs de la psyché, nonobstant les souffrances... Dès lors que le management s'institue dans les conflictualités, il questionne les inévitables ambivalences des relations humaines, notamment de pouvoir et la manière dont sont tranchés les conflits d'intérêts.
- La psychanalyse invite à identifier et interroger ce que l'on fait fonctionner dans les liens et les investissements, comment on fonctionne, où on est et où on va. Elle montre comment on réprime pour que ça marche quand-même, par exemple en automatisant toujours plus. Elle fournit un éclairage critique, non prescriptif, pour chacun y consentant, individuellement et collectivement, dont il est possible de tenir compte au regard des difficultés, des échecs, mais aussi des apories qui affectent les logiques managériales. Elle apporte un éclairage à la pertinence des décisions des innovations au sein des organisations digitales.

### Les apports attendus du colloque

La digitalisation des processus et la diversification des algorithmes orientent la décision et les processus d'innovations au sein des organisations – par exemple sous l'effet du développement du télétravail depuis la crise sanitaire. Cette perspective ouvre de nouveaux champs de recherche dans les registres de la gouvernance et du management des organisations, étendus aux comportements au travail de leurs différents acteurs (Sunstein et Thaler, 2008 ; Sunstein et Reid Hastie, 2015). Le développement de l'IA – notamment du *machine learning* et du *deep learning* – s'accompagne de nouveaux types de biais dont les natures, les origines et les effets sont encore méconnus.

Les communications attendues dans le cadre du colloque programmé en 2021 contribueront à enrichir la réflexion sur les apports de la psychanalyse, et plus largement des sciences de la psyché et de leurs disciplines périphériques (sociologie critique, anthropologie et ethnopsychanalyse, sciences du langage, sémiologie...), dans l'étude des biais décisionnels et algorithmiques, ainsi que plus largement, dans le profilage de l'homme-machine » ou de « l'homme augmenté ».

Au titre des attendus, le colloque souhaite recueillir des contributions importantes sur le thème de l'économie et du management de l'innovation. Le développement digital est proposé désormais comme le fer de lance de l'innovation et de la décision, dans ces différents points de vue, technologique,

organisationnel, managérial. Ce thème est d'actualité. Toutefois au-delà de son opportunité, il soulève des controverses, particulièrement au regard de son emprise sur le développement humain. À cet égard, l'enjeu est de *montrer que l'innovation peut contribuer à lever les butées à l'obstacle épistémologique* que les crises successives mettent en exergue.

**Le colloque propose la publication dans la revue « Innovations – Revue d'Économie et de Management de l'Innovations / Journal of Innovation Economics & Management » (Revue Classée AERES, CNRS, FNEGE, ÉconLit, Scopus, ERIH Plus).**

*Les Revues I-REMI et JIE&M publient des articles respectivement originaux et non des articles traduits. Les sujets sont à positionner sur l'axe suivant : Des biais décisionnels aux biais cognitifs. Les apports de la psychanalyse dans la décision et les processus d'innovations des organisations digitales. La publication dans ces deux revues requiert que les articles s'intègrent bien dans leur ligne éditoriale et que l'innovation ne soit pas considérée comme un élément de contexte mais soit bien au cœur des thématiques et des méthodes d'analyse retenues.*

#### REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ASKOFARE, S. (2009), « Quelle doctrine du contrôle ? », *Mensuel de l'École de psychanalyse des Forums du Champ lacanien*, n° 44.
- ASSOUN P-L (1997), *Psychanalyse*, PUF.
- BENARTZI S., THALER R. (2001) “Naïve Diversification Strategies in Retirement Saving Plans”, *American Economic Review*, 91, 79-98.
- BENARTZI S., THALER R. (2001) “Excessive Extrapolation and the Allocation of Accounts to Company Stock”, *Journal of Finance*, 56, 1747-1764.
- BENARTZI S., KAHNEMAN D., THALER R. (1999), “Optimism and Overconfidence in Asset allocation Decisions”, *News.morningstar.com*.
- CALISKAN A., JOANNA J. BRYSON & ARVIND NARAYANAN (2017), « Semantics derived automatically from language corpora contain human-like biases », *Science*.
- FESTINGER L.A. (1957), *A Theory of Cognitive Dissonance*, Stanford University Press.
- GOETZMAN W., PELES N. (1997), « Cognitive Dissonance and mutual fund Investors », *Journal of Financial Research*, 20, 145-158.
- GOLEMAN D. (1995), *Emotional Intelligence*, Bantam.
- GRAHAM J.R., HARVEY C.R. (2001), “The theory and Practice of Corporate Finance”, *Journal of Financial Economics*, vol 60, 187-243.
- GREENFINCH P, « Main Behavioural Finance Concepts », Main behavioral finance concepts, peter greenfinch (pagesperso-orange.fr), 2005.
- HEATH C., TVERSKY A. (1991) “Preferences and beliefs: ambiguity and competence in choice under uncertainty”, *Journal of Risk and Uncertainty*, 4, 5-28.
- HIGGS MJ., DULEWICZ V, (2002), *Making Sense of Emotional Intelligence*, 2<sup>nd</sup> ed, Windsor.
- D'IGNAZIO , LAUREN F. KLEIN C. (2020), « 2. Collect, Analyze, Imagine, Teach », dans *Data Feminism*, MIT Press.
- KAËS R, (2012), *Le Malêtre*, Paris, Dunod
- KAËS R., (2013), « L'extension de la psychanalyse. Introduction à quelques problèmes épistémologiques », *Cahiers de Psychologie clinique*, n° 40, pp. 47-69
- KINJAL D. (2019), « Systemic Algorithmic Harms », *Data & Society*, 31 mai 2019.
- LAVE L., WENGER K. (1991), *Legitimate Peripheral Participation*, Cambridge University, Press.
- LAMBRECHT A & TUCKER C. (2017), « Algorithmic discrimination ? : apparent algorithmic bias in the serving of stem ads », *Unpublished manuscript, Massachusetts Institute of Technology*
- MAYER ET AL. (1998), *Emotional Intelligence in everyday Life, a Scientific Inquiry*, Psychology Press, p.133-149.

- MOORMAN C., ZALTMAN G. (1992), “The dynamics of trust within and between organizations”, *Journal of Marketing research*, 29, pp.314-318.
- NISSENBAUM H., « How computer systems embody values », *Computer*, vol. 34, n° 3, mars 2001, p. 120–119
- ORLEAN A. (dir.), (1994), *Analyse économique des conventions*, Paris, PUF.
- SLOVIC P.(1978), “Analyzing the Expert judge”, *Journal of applied Psychology*, 53,255-263.
- SUNSTEIN & HASTIE R. (2015), *Wiser : Getting Beyond Groupthink to Make Groups Smarter*, HBR Press.
- THALER R.H., BENARTZI S (2004),”Save more to-morrow: using Behavioral Economics to increase Employee Saving”, *Journal of Political Economy*, 112 (1), 164-167.
- THALER R. H., TVERSKY A., KAHNEMAN D, SCHWARTZ A. (1997), “The effect of Myopia and loss Aversion on risk Taking ; an experimental test“, *Quarterly Journal of Economics*, 112(2), 647-661.
- THALER R.H, SUNSTEIN C.R.(2008), *Nudge: Improving decisions about health, wealth and happiness*, New haven, Yale ..
- WEINER B., GRAHAM S. (1989), “Understanding the Motivational Role of Affect : Life-span Research from an Attributional Perspective“, *Cognition and Emotion*, 3 (4), 401-419.

## PUBLICATIONS

Les Communications les meilleures seront proposées pour publication dans les revues suivantes. Les modalités précises de soumission seront communiquées à l’issue de la pré-sélection pour tenir compte des dispositions propres à chaque revue. *SVP : Veuillez à ce titre prendre connaissance des conditions générales de soumission, d’évaluation et participation au colloque (Appel à Communications Annexe (p. 8).*

- Innovations – Revue d’Économie et de Management de l’Innovations (I-REMI) pour les articles en langue française
- Innovations – Journal of Innovation Economics and Management (I-JIE&M) pour les articles en langue anglaise

*Les Revues I-REMI et JIE&M publient des articles respectivement originaux et non des articles traduits. Les sujets sont à positionner sur l’axe suivant : Des biais décisionnels aux biais cognitifs. Les apports de la psychanalyse dans la décision et les processus d’innovations des organisations digitales. La publication dans ces deux revues requiert que les articles s’intègrent bien dans leur ligne éditoriale et que l’innovation ne soit pas considérée comme un élément de contexte mais soit bien au cœur des thématiques et des méthodes d’analyse retenues.*

### ***Pour consulter les instructions aux auteurs***

<http://innovations.cairn.info/instructions-aux-auteurs/>

- Revue Psychanalyse & Management
- Revue Management des Technologies Organisationnelles (Presses des Mines, Paris)
- PODCAST : Une présentation synthétique des communications sera demandée aux auteurs

COMITE D'ORGANISATION

Daniel BONNET  
Jean Jacques PLUCHART  
Géraldine MICHEL  
Paola BERDUGO  
Annick SCHOTT

Contacts

bonnet.daniel@outlook.com  
jean-jacques.pluchart@univ-paris1.fr  
gregor.iae@univ-paris1.fr  
gregor.iae@univ-paris1.fr  
annickschott@free.fr

Institutions

I.P&M  
Université de Paris 1 Panthéon Sorbonne  
IAE Paris-Sorbonne Business School  
IAE Paris-Sorbonne Business School  
I.P&M

COMITE SCIENTIFIQUE

Isabelle BARTH  
Ornella Di BENEDETTO  
Emmanuel BECK  
Laurent BIBARD  
Marc BONNET  
Georges BOTET-PRADEILLES  
Christian BOURION  
Martine BRASSEUR  
Jean-Claude CASALEGNO  
Marie CAZES  
Isabelle CHOQUET  
Clothilde CORON  
Patricia DAVID  
Emmanuel DIET  
Anne-Lise DIET  
Dominic DRILLON  
Philippe FACHE  
Albert FILHOL  
Gino GRAMACCIA  
Bernard GUILLON  
Susanne HABRAN-JENSEN  
Rym HACHANA  
Patrick HAIM  
Anne JANAND  
Guy KONINCKX  
Erwan LAMY  
Hubert LANDIER  
Marie-Eve LAPORTE  
Marc LASSEAUX  
Lidwine MAYZERAY  
Géraldine MICHEL  
Mathias NAUDIN  
Florent NOËL  
Catherine PASCAL  
Mario PERINI  
Yvon PESQUEUX  
Barbara PIAZZA  
Jean-Jacques PLUCHART  
Baptiste RAPPIN  
Pierre-Michel RICCIO  
Philippe SAÏELLI  
Jean Claude SALLABERRY  
Henri SAVALL  
Annick SCHOTT  
Thibault de SWARTE  
Gilles TENEAU  
Nathalie TESSIER  
Gilbert TIBI  
Agnès VANDEVELDE-ROUGALE  
Lise VIEIRA  
Zahir YANAT  
Véronique ZARDET  
Ydriss ZIANE

Professeur des Universités, Université de Strasbourg  
Psychopédagogue, Formatrice aux métiers du professorat, Il Nodo Groupe, Turin  
Maître de Conférences, Université Jean Moulin, Lyon  
Professeur à l'ESSEC, HDR, Directeur de la Chaire Edgard Morin de la complexité  
Professeur des Universités, ISEOR, IAE, Université Jean-Moulin, Lyon  
Psychologue, Président Honoraire de l'I.P&M  
Professeur Honoraire, ICN Business School, Nancy-Metz  
Professeur des Universités, CEDAG, Université de Paris  
Professeur, ESC Business School, Clermont-Ferrand  
Accompagnement d'orientation analytique (Personnes, équipes, groupes), Formation  
Professeur, ICHEC, Bruxelles  
Maître de Conférences, IAE Paris-Sorbonne Business School  
Professeur Emérite, HDR, ESDES, Université Catholique de Lyon  
Psychanalyste, Analyste de groupe et d'institution, anc. Réd.en chef de la revue « Connexions »  
Psychologue, Psychanalyste, Analyste de groupe et d'institution  
Psychanalyste, Professeur HDR, Excelia Group, La Rochelle  
Maître de conférences associé, Université Paris 13. Chercheur au Lara (ICD)  
Psychanalyste, Psychologue clinicien, G.R.A.A.M  
Professeur Émérite, Université de Bordeaux  
Maître de Conférences HDR, Université de Pau et des Pays de l'Adour  
Psychologue, Coach, Intervenante ICN Business School Nancy  
Professeur, HDR, ISCAE, Université de la Manouba, Tunisie  
Professeur, Syndicat Mixte ESCM, Poitiers  
Maître de Conférences, HDR, Université Patis-Saclay  
Psychologue, Institut G.I.R.O.S  
Professeur Associé, ESCP Europe. Membre du Groupe de Recherche en Épistémologie « Grè »  
Docteur en Sciences Économiques, Expert en relations sociales et négociations  
Maître de Conférences, IAE Paris-Sorbonne Business School  
Psychanalyste, Interventions cliniques, Psy&Co, G.R.A.A.M  
Maître de Conférences, IAE de Lille  
Professeur des Universités. Directrice de la Recherche. IAE Paris-Sorbonne Business School  
Maître de Conférences, Université de Paris  
Professeur des Universités, IAE Paris-Sorbonne Business School  
Maître de Conférences, Université Bordeaux-Montaigne  
Psychanalyste, Directeur Scientifique, Il Nodo Groupe, Turin  
Professeur, Titulaire Chaire des Systèmes d'organisation, CNAM, Paris  
Psychologue, Psychothérapeute, Il Nodo Groupe, Turin  
Professeur émérite. PRISM. Paris 1 - Université Panthéon-Sorbonne  
Maître de Conférences, HDR, IAE de Metz, Université de Lorraine  
Professeur, Institut Mines Télécom, Alès  
Psychanalyste, Maître de Conférences, Université de Valenciennes  
Professeur Émérite, Université de Bordeaux  
Professeur Émérite, ISEOR, Université Jean-Moulin, Lyon  
Maître de Conférences HDR, Université Bordeaux-Montaigne  
Maître de Conférences HDR, IMT Atlantique, Idea Lab LASCO, IMT.  
Président du CIRERO, Chercheur Associé au LEMNA, Université de Nantes  
Professeur à ESDES, Université Catholique de Lyon  
Psychanalyste, Membre de la Fédération des Ateliers de Psychanalyse de Paris  
Socio-anthropologie, Chercheuse associée au LCSP. Université de Paris  
Professeur des Universités, MICA, Université Bordeaux-Montaigne  
Professeur à l'ISTEC, Paris  
Professeur des Universités, IAE de Lyon, ISEOR, Présidente de l'ADERSE  
Maître de Conférences, HDR, IAE Paris-Sorbonne Business School

## PROTOCOLE DE SOUMISSION ET D'ÉVALUATION

Dead Line

Les soumissions et les inscriptions sont à faire sur le site Web

10 septembre 2021

SCIENCESCONF.ORG

[Des biais décisionnels aux biais algorithmiques - IAE Paris-Sorbonne - SciencesConf.org](#)

Normes de soumission : Cf. Feuille de Style. *Les soumissions non conformes ne sont pas acceptées.*

**FEUILLE DE STYLE : Disponible sur le site SciencesConf.org**

Formulaire : NOM, Prénom, Unité de Rattachement, Coordonnées (Courriel, Adresse de contact, Mobile)

Texte de la communication. > Anonymisé pour la remise de la V1

### 1\_ Envoi des intentions de communication

L'acceptation est faite sur la base des intentions de communication (résumés étendus). Celles-ci sont évaluées par le Comité Scientifique Restreint. Les auteurs adressent une intention de communication de 2 ou 3 pages montrant l'avancement de la recherche : Titre (définissant de manière claire l'objet et le champ de la recherche), axe, mots-clés, motifs et enjeux, problématique, hypothèse(s) ou questions de recherche, positionnement épistémologique, cadre théorique et méthodologique, fil conducteur, éléments de résultats de recherche escomptés, éléments de bibliographie.

### 2\_ Acceptation des intentions de communications signifiée aux auteurs

20 septembre 2021

### 3\_ Envoi des V1 (papier complet)

20 octobre 2021

Soumission des V1 aux réviseurs et retour aux auteurs pour l'élaboration des V2

NB : Rappel que les communications sont acceptées sur la base de l'intention de communication

### 4\_ Envoi des V2 (papier complet)

19 novembre 2021

Nous invitons les auteurs à respecter les normes de présentation définies ci-après pour la publication dans les actes électroniques. Les papiers non-conformes sont retournés aux auteur(e)s pour mise en conformité dans les délais requis.

### 5\_ Inscription et Règlement des inscriptions

Ouverture

01 Juin 2021

Clôture

15 Octobre 2021

Soumissions et Inscriptions [Des biais décisionnels aux biais algorithmiques - IAE Paris-Sorbonne - SciencesConf.org](#)

#### Contacts :

I.P&M

[bonnet.daniel@outlook.com](mailto:bonnet.daniel@outlook.com) et [annickschott@free.fr](mailto:annickschott@free.fr)

PRISM (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

[jean-jacques.pluchart@univ-paris1.fr](mailto:jean-jacques.pluchart@univ-paris1.fr)

GREGOR (IAE Paris-Sorbonne)

[gregor.iae@univ-paris1.fr](mailto:gregor.iae@univ-paris1.fr)

Les informations et le téléchargement de l'**appel à communications** sont disponibles :

#### Sur le site Web SciencesConf.org

[Des biais décisionnels aux biais algorithmiques - IAE Paris-Sorbonne - SciencesConf.org](#)

Sur le Site Web de l'I.P&M (Rubrique Colloque)

[ip-m.com](http://ip-m.com) ([ip-m.com](http://ip-m.com))

Sur le Site Web de l'Université Paris Panthéon-Sorbonne

[Les évènements | Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne \(pantheonsorbonne.fr\)](#)

Sur le Site Web de l'IAE de Paris-Sorbonne Business School

[Toute notre actualité | IAE PARIS - SORBONNE \(iae-paris.com\)](#)

Sur le Site Web de la FNEGE (Rubrique > Actualités)

[http://www.fnege.org/actualites?search\[news\\_type\]=2](http://www.fnege.org/actualites?search[news_type]=2)



## INFORMATIONS INSCRIPTION

LES INSCRIPTIONS SONT A FAIRE SUR LE SITE SCIENCESCONF.ORG

**Les REGLEMENTS (par les auteurs) et les BONS DE COMMANDE (pour les administrations publiques <sup>1</sup>)**  
Sont à adresser

À Institut Psychanalyse & Management (I.P&M)  
Accompagnés d'une copie du Bulletin d'Inscription et des pièces justificatives (le cas échéant)  
À l'adresse suivante

**INSTITUT DE PSYCHANALYSE & MANAGEMENT**  
SECRETARIAT GENERAL : Mme Annick SCHOTT  
17, Rue Crampel  
33800 BORDEAUX (France)

Contact I.P&M  
Daniel Bonnet  
Mobile : 06-07-34-26-92  
bonnet.daniel@outlook.com

Contact I.P&M  
Annick Schott  
Mobile : 07-86-10-56-63  
annickschott@free.fr

Contact  
Université Paris 1 Panthéon Sorbonne  
Sorbonne Recherche Management  
[jean-jacques.pluchart@univ-paris1.fr](mailto:jean-jacques.pluchart@univ-paris1.fr)

Contact  
IAE Paris-Sorbonne  
Sorbonne Recherche Management  
[gregor.iae@univ-paris1.fr](mailto:gregor.iae@univ-paris1.fr)

**Lien SciencesConf.org pour les Soumissions et Inscriptions**

**Des biais décisionnels aux biais algorithmiques - IAE Paris-Sorbonne - SciencesConf.org**

*Un bulletin d'inscription manuel est disponible en p. 9 de l'appel à communications et sur le site Web de l'I.P&M*

INSCRIPTION (**)		
Participants	Frais d'inscription	Souscription à l'ouvrage (*)
	<i>Au plus tard Le 15 Octobre 2021</i>	
Enseignants-chercheurs, Chercheurs Professionnels, Consultants, Experts	<b>330,00 €</b>	Dans la série éditoriale Psychanalyse & Management (ISSN/ISBN) <b>Inclue</b> dans le Tarif d'inscription
Doctorants, Étudiants Publics en recherche d'emploi ...	<b>200,00 €</b> (Justificatif requis)	
Adhésion à l'I.P&M : Tarif pour une première adhésion <i>Le bulletin d'adhésion est joint au bulletin d'inscription</i>		En SUS : <b>20,00 €</b>
Repas de Gala (Facultatif) <i>(Si le Colloque est réalisé en Présentiel)</i>		En SUS : <b>50,00 €</b>
<p>Les frais d'inscription comprennent les consommations (accueil, pauses, apéritif de clôture), le cocktail déjeunatoire, les actes électroniques, la documentation remise aux participants et un exemplaire de la Revue Psychanalyse &amp; Management dans lequel sont publiés les papiers sélectionnés. Cet exemplaire est adressé directement aux auteurs lors de sa parution, tenant compte du délai nécessaire à son élaboration.</p> <p>(*) Le prix catalogue de la publication est de 32,00 €</p> <p>(**) &gt; NB : Le colloque est susceptible d'être réalisé en visioconférence si les exigences de confinement l'imposent. La réalisation en visioconférence n'entraîne pas révision des tarifs d'inscription et raison des frais liés à l'organisation par un prestataire professionnel. Les participants sont tenus de respecter les exigences sanitaires prescrites par l'organisateur.</p>		

<sup>1</sup> Les règlements auprès des administrations sont en effet désormais obligatoire sur le site CHORUS Pro

Colloque  
Institut Psychanalyse & Management  
25 et 26 Novembre 2021  
12, Rue Jean Antoine de Baïf (1<sup>er</sup> étage)  
75013 Paris

**Des biais décisionnels aux biais algorithmiques. Les apports de la perspective psychanalytique dans l'étude des biais cognitifs, perceptuels, émotionnels, individuels et collectifs, perçus dans le cadre des organisations digitales. Éclairage de la décision et des processus d'innovations.**

### BULLETIN INSCRIPTION (Informations > p. 9)

#### INSTITUT DE PSYCHANALYSE & MANAGEMENT

SECRETARIAT GENERAL : Mme Annick SCHOTT

17, Rue Crampel

33800 BORDEAUX (France)

Votre inscription		
<input type="checkbox"/> Mademoiselle <input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur	NOM :  Prénom	Fonction :
Société ou Organisme :		Téléphone Mobile Courriel
Adresse de Facturation :		Date : Signature :

#### Mode de règlement (à joindre obligatoirement au bulletin d'inscription)

- Chèque bancaire (à l'ordre de l'Institut Psychanalyse et Management)  
 Virement bancaire       Bon de commande universitaire

Pour tout règlement par virement bancaire, merci d'indiquer : **Colloque I.P.&M Novembre 2021**

Titulaire du compte : Institut Psychanalyse et Management

Association à but non lucratif, régie par la Loi du 1<sup>er</sup> Juillet 1901

Siret : 41891428900024 – APE 913<sup>F</sup>

Relevé d'Identité Bancaire

Code Banque	Code Guichet	N° compte	Clé Rib.
42559	10 000	0801 389 0628	16
Crédit Coopératif, Montpellier IBAN : FR76 4255 9100 0008 0138 9062 816			

#### Conditions générales de participation

Le **respect des délais** de remise des documents respectifs facilite la préparation et la bonne organisation. Nous recommandons aux auteurs d'être diligents à tous égards. Cette même règle s'impose pour les inscriptions et pour le règlement des frais d'inscription.

**Évaluation** : Les communications en V1 sont évaluées de manière anonyme (*blind review process*) par deux réviseurs spécialistes du domaine couvert. Une 3<sup>ème</sup> révision est sollicitée si un arbitrage est à envisager.

Les communications sont publiées dans les **actes de recherche (actes numérisés)** du colloque. Seules les V2 et les V1 admises en l'état, remises dans les délais, pour les auteurs à jour de leur inscription et du règlement sont publiées dans les actes électroniques.

Les communications, parmi les V2 et les V1 admises en l'état, sont proposées en vue de leur évaluation pour **publication** dans l'une des revues (ISSN) partenaires. Nous invitons les auteurs à remettre la V2 dans le délai prescrit au protocole de soumission. Seules les V2 ou le cas échéant les V3 sont soumises au Comité de Lecture qui statue sur la pré-sélection pour publication. La pré-sélection est subordonnée au **règlement effectif des frais d'inscription** et à la **présentation effective** de la communication au cours de la manifestation par l'auteur ou par l'un des co-auteurs au moins. La pré-sélection est définie par les dispositions respectueuses des protocoles et des règles qui sont celles des revues partenaires et les articles présélectionnés et soumis sont évalués selon les dispositions de leur protocole. Le – ou - les auteurs s'efforcent d'être **présents les deux journées** afin de participer au travail de production de connaissances qui est proposé par la ligne éditoriale du colloque.

Les **frais d'inscription** et le **règlement** sont dus intégralement **pour toute participation**, selon le barème proposé au bulletin d'inscription, sauf conditions particulières accordées expressément. Une **rétractation**, réceptionnée par l'organisateur ou constatée de facto, dix jours avant la date du colloque, entraîne facturation des frais d'inscription à chaque auteur pour un montant égal à 33 % du tarif général correspondant aux frais forfaitaire de gestion des inscriptions, si l'organisateur en a été informé dans la limite de ce délai. Le montant des frais d'inscription au tarif général est dû si l'organisateur n'en a pas été informé par le – ou les – auteur(s) par tous moyens, notamment lorsque le – ou les – auteur(s) ont omis, n'ont pas répondu aux relances relatives à la remise de la V2 ayant entraîné de facto une rétractation, n'ont pas répondu aux relances relatives à l'inscription auprès de l'organisateur, ni effectué quelque diligence à leur charge dont avoir accompli les formalités requises dans les délais auprès de leur institution pour leur prise en charge lorsqu'elle est sollicitée. Dans le cas d'un refus de prise en charge par l'institution d'appartenance, dont l'organisateur est informé dans le délai de dix jours avant la date du colloque, des conditions particulières peuvent être proposées.

## Bulletin d'Adhésion à l'I.P.&M

Pour une 1<sup>ère</sup> adhésion à l'association I.P.&M (facultative et en sus des frais d'inscription au colloque)  
Merci de remplir le bulletin d'adhésion

Pour un renouvellement de votre adhésion :  
Télécharger le bulletin sur le site [Adhésion à L'I.P.&M \(ip-m.com\)](http://ip-m.com)

<b>BULLETIN D'ADHESION ANNEE UNIVERSITAIRE : 2020/2021</b> ADHESION COURANT JUSQU'AU 31 DECEMBRE 2020		
<b>FICHE DE RENSEIGNEMENTS</b>		
1 <sup>ère</sup> Adhésion Adhésion au tarif de 20,00 € <input type="checkbox"/>		
<b>CONTACT PERSONNEL</b>		
NOM :		Prénom :
Adresse :		
Téléphone :	Fax :	Mobile :
Mail :		
<b>CONTACT PROFESSIONNEL</b>		
Société :		Fonction :
Adresse :		
Téléphone :	Fax :	Mobile :
Mail :		
Mode de règlement :		
Références du règlement :		
Souhaitez-vous recevoir un reçu :    Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>		

## PROGRAMME INDICATIF

### **JEUDI 25 NOVEMBRE 2021**

<b>08 H 00</b>	<i>Accueil des Participants</i>
<b>8H30 – 9 H 15</b>	<i>Allocutions d’Ouverture</i>
<b>9h15 - 10 H</b>	<b>CONFERENCE PLENIERE N° 1</b>
<b>10 H - 10 H 45</b>	<b>CONFÉRENCE PLÉNIÈRE N° 2</b>
<b>10 H 45 - 11 H 15</b>	<i>Pause</i>
<b>11 H 15 - 12 H</b>	<b>ATELIERS</b>
<b>12 H - 13 H 30</b>	<i>Déjeuner</i>
<b>13 H 30 - 15 H</b>	<b>ATELIERS</b>
<b>15 H - 16 H 30</b>	<b>ATELIERS</b>
<b>16 H 30 - 17 H</b>	<i>Pause</i>
<b>17 H – 18 H 30</b>	<b>TABLE RONDE N° 1</b>
<b>19 H 30 &gt;&gt;&gt;</b>	<i>Soirée =&gt; Diner de Gala (Si Colloque en Présentiel)</i>

### **VENDREDI 26 NOVEMBRE 2021**

<b>08 H 00</b>	<i>Accueil &amp; café</i>
<b>08 H 30 – 10 H 00</b>	<b>ATELIERS</b>
<b>10 H 00 - 10 H 45</b>	<b>CONFERENCE PLENIERE N° 3</b>
<b>10 H 45 - 11 H 15</b>	<i>Pause</i>
<b>11 H 15 - 12 H 00</b>	<b>CONFÉRENCE PLÉNIÈRE N° 4</b>
<b>12 H 00 - 13 H 30</b>	<i>Déjeuner</i>
<b>13 H 30 – 15 H 00</b>	<b>ATELIERS</b>
<b>15 H 00 - 16 H 30</b>	<b>TABLE RONDE N° 2</b>
<b>16 H 30 – 17 H 00</b>	<i>Clôture du Colloque</i>
<b>17 H 00 &gt;&gt;</b>	<i>Cocktail de Clôture</i>